

Master mention Management public

Présentation

Parcours proposés

- > parcours Management public territorial
- > parcours Direction des services des collectivités territoriales

La mention de ce master est composée de 2 parcours :

- Management Public Territorial (MPT) (*formation initiale*)
- Direction des Services des Collectivités Territoriales (DSCT) (*formation continue*)

Objectifs

La formation s'adresse à un public qui a pour objectif d'avoir directement accès au secteur professionnel des collectivités territoriales, tout en possédant l'ensemble des connaissances théoriques nécessaires à la fonction. Il s'agit de maîtriser les principaux instruments de gestion d'une collectivité locale (budget, subventions, marchés publics, domaine, urbanisme...) ainsi que la culture relative à la place des collectivités territoriales dans les systèmes institutionnels national et européen. Le master vise à former de futurs cadres des collectivités territoriales mais également des chargés d'études ou chargés de missions au sein des services de l'Etat, des collectivités territoriales, des établissements publics de coopération intercommunale, ou des organismes privés intervenant dans le champ de l'action publique locale : bureaux d'études, cabinets de conseil, sociétés d'économie mixte.

Compétences

Les compétences sont avant tout pluridisciplinaires :

- > Approche managériale des collectivités territoriales : gestion du personnel (fonction publique, droit et pratique du management public...), des biens de la collectivité et des services publics, procédure d'évaluation et de contrôle, participation, actions de communication...
- > Actions financières : pratique des marchés publics, budgets, gestion financière, subventions nationales et européennes...

- > Maîtriser les problématiques d'ensemble de l'aménagement des collectivités territoriales et du développement local ;
- > Maîtriser l'environnement institutionnel des collectivités territoriales en croisant les approches juridiques, sociologiques, gestionnaires, économiques : connaissance approfondie de la décentralisation ; analyse des enjeux et conséquences de l'intégration européenne pour les collectivités territoriales ;
- > Maîtriser l'environnement politique de la collectivité territoriale : les élus locaux (sociographie, rôle), la démocratie locale, la participation ;
- > Se préparer aux concours (dissertation, note de synthèse, oraux) ;
- > Rédiger un mémoire visant à articuler une problématique institutionnelle (lieu de stage) avec un savoir d'ordre général.

Organisation de la formation

Le master 1 est entièrement mutualisé entre les deux parcours de la mention Management public.

Par contre, chaque parcours de master 2 est conçu de façon spécifique : l'un étant en formation continue (DSCT), le second en formation initiale (MPT).

Le parcours MPT est organisé selon un format classique de cours dispensés chaque semaine (hors périodes de stages) alors que le parcours DSCT alterne les semaines de regroupement pédagogique et les semaines d'activité professionnelle.

Admission

Modalités d'inscription

MASTER 1 : Les candidatures sont sélectionnées après examen des dossiers.

a) Le dossier de candidatures sera constitué des pièces ci-après énoncées :

- Un dossier détaillé du cursus suivi par le candidat permettant notamment d'apprécier les objectifs et les compétences visés par la formation antérieure et leur adéquation à la formation dans laquelle le candidat souhaite s'inscrire.
- Les diplômes, certificats, relevés de notes permettant d'apprécier la nature et le niveau des études suivies.

b) Selon les formations il pourra également être demandé au candidat de fournir les pièces suivantes :

- Une lettre de motivation exposant le projet professionnel et/ou les objectifs poursuivis par le candidat
- Un curriculum vitae ;
- Une attestation spécifique à la nature des enseignements de la formation visée ;
- Une lettre de recommandation du responsable de stage, d'engagement ou activité suivis par l'étudiant en dehors de sa formation.
- Des documents ou œuvres produits par le candidat permettant d'attester de ses compétences.

c) *Entretien avec le jury*

En savoir plus : <https://www.univ-rennes2.fr/formation/inscriptions-candidatures>

- > Niveau d'étude : BAC+5
- > Durée : 2 ans
- > Crédits ECTS : 120 crédits
- > Alternance : Non
- > Formation accessible en : Formation initiale, Formation continue
- > Lieu d'enseignement : Rennes
- > Campus : Rennes, Villejean

Et après ?

Débouchés professionnels

Le master forme des professionnels dans les domaines, qui correspondent aux profils les plus pourvoyeurs d'emplois dans la sphère publique ou parapublique :

- > Fonctionnaires de la catégorie A de la fonction publique ;
- > Contractuels dans les domaines de l'urbanisme, du développement local, des finances, des marchés publics ;
- > Chargés de mission du secteur privé dans les métiers en relation avec les collectivités locales.

Les + de la formation

Stage

- > **Stage**: Obligatoire (1 mois en master 1 et 4 mois en master 2)

En master 1, les étudiants réalisent un stage **obligatoire** de découverte (un mois) à partir duquel ils doivent rédiger un mémoire court. En master 2, un stage **obligatoire** de trois mois **minimum**, articulé autour d'une mission, donne lieu à la rédaction d'un mémoire.

Infos pratiques

- > **Composante** : UFR Sciences sociales

Infos complémentaires

- > [Site web du master](#)

